NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

103 N° 2 1981

Monseigneur Th.-L. Heylen, évêque de Namur (1899-1941) et les apparitionsde Beauraing

Camille-Jean JOSET (s.j.)

p. 209 - 237

https://www.nrt.be/fr/articles/monseigneur-th-l-heylen-eveque-de-namur-1899-1941-et-les-apparitions-de-beauraing-968

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Monseigneur Th.-L. Heylen évêque de Namur (1899-1941) et les apparitions de Beauraing

A l'occasion du cinquantenaire des apparitions de Beauraing (29 novembre 1932 - 3 janvier 1933), un comité historique a été constitué au diocèse de Namur. Pour permettre une étude objective des faits et des conditions de leur reconnaissance, toutes les archives, jusqu'alors réservées, lui ont été accessibles. L'évêque actuel, Mgr R.-J. Mathen, est intervenu près de ses collègues de Malines et de Liège, pour que pareil accès soit assuré aux chercheurs mandatés par lui. Sous la présidence efficace et agissante de Mgr F. Toussaint, vicaire général, un volume paraîtra dans la collection *Sanctuaires, Pèlerinages, Apparitions,* dirigée par l'Abbé R. Laurentin et Dom Billet, O.S.B. Parallèlement, une série de *Dossiers de Beauraing* présentera des études circonstanciées et des documents inédits. Etayant le premier ouvrage, qui est destiné à un large public, ils mettront à la disposition des chercheurs les plus exigeants des informations sur des points demeurés obscurs jusqu'ici.

Dans sa livraison d'avril 1933, la *Nouvelle Revue Théologique* présenta à ses lecteurs un premier article du Père J.-B. Lenain, S.J. : *Les événements de Beauraing* ; puis, en octobre 1933 et avril 1935, *La controverse* et *Encore Beauraing*. La valeur et la sérénité de ces publications ont été citées en modèle par les adversaires eux-mêmes. Elles ont été particulièrement appréciées par Mgr Heylen, qui, à trois reprises, a désigné leur auteur comme un de ses théologiens, pour étudier la question.

L'attitude de l'évêque de Namur dans cette affaire est en apparence contradictoire. Acceptant les mouvements de piété populaire, exprimant même des sentiments personnels favorables, il n'a jamais officiellement pris position durant les neuf dernières années de son épiscopat. Les membres de son clergé, mais d'autres encore ne l'ont pas compris. Certains ont attribué à son grand âge un immobilisme que contredisent ses déplacements à travers trois continents. Jusqu'ici la cause profonde de sa réserve n'a pas été révélée. Au Primat de Belgique et au Nonce apostolique il était devenu suspect par suite d'une débâcle financière dont les conséquences les plus fâcheuses furent conjurées de justesse ; profondément impressionnés par la controverse savamment orchestrée qui s'en prenait aux faits de Beauraing, ils ont obtenu du Saint-Office qu'il retire

à l'évêque une partie de sa compétence. Paralysé par les décisions romaines, il en a été profondément affecté et humilié ; il s'est tu. Dieu seul sait si cette résignation, courageusement supportée, n'est pas à l'origine du nouveau décret du Saint-Office qui, le 7 décembre 1942, treize mois après la mort du prélat, autorisa son successeur, Mgr André-M. Charue, à recouvrer la plénitude de sa juridiction ordinaire et à se prononcer sur le caractère surnaturel des faits en cause.

L'histoire des quarante-deux années d'épiscopat de Mgr Heylen n'a jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble. Son importance dépasse le cadre du diocèse et même de la Belgique. En présentant à la *Nouvelle Revue Théologique* les prémices de ses études sur Beauraing, le comité a voulu rendre hommage à l'intérêt qu'elle y a porté, peu de temps après les apparitions.

*
* *

Fils de modestes cultivateurs campinois, Louis Heylen naquit le 5 février 1856 à Kasterlee, village situé à une douzaine de kilomètres de Vorselaer d'où, dix-huit ans plus tard, fut originaire le futur cardinal J.-Ern. Van Roey. Sa vive intelligence se manifesta dès l'école communale, qu'il suivit en flamand, sa langue maternelle. Son curé, frappé par sa piété, confident de son aspiration au sacerdoce, lui donna d'abord un enseignement privé complémentaire, puis l'orienta vers Turnhout. Bien des années plus tard, le vieil évêque, justifiant sa profonde gratitude envers les jésuites, rappelait comment, à seize ans, sans aucune ressource matérielle, il arriva en sabots au collège Saint-Joseph, où l'enseignement se donnait exclusivement en français à une jeunesse en majorité bourgeoise. Il ne signalait pas que, malgré les difficultés linguistiques, trois années plus tard, il était sorti lauréat de rhétorique. Par contre, il insistait sur le respect toujours marqué par ses maîtres à l'égard de sa vocation religieuse ; jamais ils n'évoquèrent même l'éventualité de l'orienter vers la Compagnie de Jésus.

En effet, il avait toujours songé à l'abbaye voisine de Tongerlo, où il revêtit l'habit de chanoine régulier de Prémontré le 28 août 1875. Après l'ordination sacerdotale reçue à Malines le 11 juin 1881, les supérieurs, conscients de la valeur exceptionnelle du jeune religieux, l'envoyèrent à Rome, à l'Université Grégorienne. Ici encore, il éblouit ses maîtres au point que, sur le désir personnel de Léon XIII, ses thèses de doctorat en philosophie, furent soutenues, trois heures durant, au Vatican, en présence du pape. Il obtint, en outre, le doctorat en théologie. Rappelé à Tongerlo pour y être élu Prélat en 1887, il avait à peine trente et un ans. Deux ans plus

tard, il devenait Vicaire Général de son Ordre pour la Belgique, la France et l'Angleterre.

Léon XIII ne l'avait pas oublié. Au décès de Mgr Decrolière, il fut nommé 26ᵉ évêque de Namur et sacré en sa cathédrale Saint-Aubain le 30 novembre 1899. Il fit précéder son nom baptismal de celui de Thomas : ses patrons seraient désormais l'archevêque de Canterbury, champion de l'indépendance ecclésiastique face au pouvoir civil, et le saint roi de France, jaloux de ses prérogatives royales dans un fidèle dévouement à l'Eglise. Ce Flamand, établi à la tête d'un diocèse wallon, ignora tout complexe linguistique. Profondément belge, il trouva dans sa double culture une ouverture universelle, vraiment « catholique ».

Sa devise *Prudenter et simpliciter*, la prudence du serpent et la simplicité de la colombe, s'inscrit dans ses armes. Celles-ci portent en cœur le blason de sa chère abbaye de Tongerlo. Religieux, il le reste jusqu'à la fin de sa vie. Chaque matin, il se lève à quatre heures pour inaugurer sa journée par une longue prière. Fils de saint Norbert, il a une dévotion particulière au Saint Sacrement et à la Vierge Marie.

Le nouvel évêque conquiert d'emblée l'attachement filial de son clergé. Il accueille facilement tous ceux qui veulent le rencontrer. Il sillonne son vaste diocèse, où les communications ne sont pas aisées. Par train, tram, carriole, à pied même, il se rend d'une paroisse à l'autre en toute simplicité, faisant largement appel à la modeste hospitalité des presbytères. Plus tard, des amis — pas toujours désintéressés — mettront à sa disposition leur automobile. Tout en lui facilitant ses déplacements, ils vont en quelque sorte s'interposer dans des relations jusqu'alors plus personnelles.

En décembre 1901, Mgr Heylen reçoit du Saint-Siège une nouvelle mission. Mgr Doutreloux étant décédé à Liège trois mois plus tôt, l'évêque de Namur est appelé à lui succéder comme président du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. En cette qualité il a la joie d'accueillir, du 3 au 7 septembre 1902, le Congrès tenu à Namur, et marqué par le souvenir de sainte Julienne de Cornillon, réfugiée en son diocèse, à Salzinnes, avant de mourir à Fosses. C'est l'occasion d'un renouveau de la dévotion au Saint Sacrement et au Sacré-Cœur dans toutes les paroisses. A côté de congrès diocésains périodiques, s'organisent des journées d'adoration, réparties entre toutes les églises et chapelles, selon un calendrier précis, de manière à former une adoration perpétuelle à travers tout le diocèse. Les confréries du Saint Sacrement, l'œuvre du sacerdoce, la croisade eucharistique en sont d'autres prolongements.

Si l'organisation des Congrès internationaux est facilitée par les aptitudes polyglottes de l'évêque, leur préparation est d'autant

plus lourde que leur caractère international devient intercontinental : Angoulème (1904), Rome (1905), Tournai (1906), Metz (1907), Londres (1908), Cologne (1909), Montréal (1910), Madrid (1911), Vienne (1912), Malte (1913), Lourdes (1914), Rome (1922), Amsterdam (1924), Chicago (1926), Sydney (1928), Carthage (1930), Dublin (1932), Buenos Aires (1934), Manille (1937), et finalement Budapest (1938), puisque la guerre empêcha de célébrer le congrès qui devait avoir lieu à Nice en 1940.

Outre la préparation, sa présence effective à chacune de ces manifestations impose à l'évêque de fréquents déplacements et de longues absences hors de son diocèse.

Il est donc amené à confier la gestion des affaires courantes à ses trois ou quatre vicaires généraux, dont souvent l'un cumule avec cette charge celle de président du Grand Séminaire. Des responsabilités de plus en plus étendues leur sont confiées. Mgr Heylen n'aime pas le changement. Il a maintenu en charge, jusqu'à leur décès, deux vicaires généraux qu'avait désignés Mgr Decrolière. Les remplaçants demeurent leur vie durant. De même, au secrétariat de l'évêché, les chanoines Bouchat et Schmitz, nommés par son prédécesseur, survivront à l'évêque et resteront en fonction sous son successeur [1]. L'administration diocésaine, en fin d'épiscopat, présente ainsi un aspect sénile.

Dans l'ombre de l'évêque vit un commensal, permanent depuis 1908 jusqu'à son propre décès le 30 janvier 1940. Le chanoine Tharcisius, de son nom officiel Elibert Bootsma, est né à Tilburg le 10 janvier 1877. Accueilli par le prélat Heylen à l'abbaye de Tongerlo, le 16 octobre 1895, il fut ordonné prêtre en 1901. Atteint aux poumons, il est accueilli, grâce à l'intervention de l'évêque de Namur, dans la résidence d'une famille de l'aristocratie de la région : l'air pur et vivifiant des Ardennes assure sa guérison. Son prélat n'admet pas le prolongement de pareille situation ; l'évêque propose alors de le prendre au palais épiscopal, en qualité de secrétaire particulier. Il retrouve ainsi quelque chose de sa propre vie conventuelle. Malgré la différence d'âge, leur communauté de langue maternelle facilite l'intimité. Le chanoine Tharcisius se rend indispensable depuis qu'il a été admis, en 1909, comme membre du comité permanent des Congrès eucharistiques. Il en devient la cheville ouvrière : son sens aigu de l'organisation matérielle, sa pensée toujours attentive, sa mémoire exceptionnelle, sont au service d'un filial attachement et

1. Leur carrière à l'évêché s'étend, pour le premier, du 5 janvier 1895 au 18 août 1953, pour l'autre, du 15 octobre 1897 au 3 décembre 1951. Des vicaires généraux nommés par Mgr Decrolière, seuls MM. Niclot et Charlier prirent leur retraite, respectivement en 1908 et en 1919.

d'un dévouement absolu envers le Président. Ne poursuivant aucun intérêt personnel, il s'institue le « saint-bernard » de son supérieur. Il ne réalise pas que, par son caractère même, il le dessert. Arrogant, sans-gêne à l'égard du clergé, il finit par devenir indésirable. L'évêque, bienveillant et charitable, habitué à ses familiarités, ne se rend pas compte que cet homme forme un écran entre lui et son diocèse.

Lors du décès, survenu le 25 janvier 1906, du cardinal Goossens, archevêque de Malines après un éphémère passage sur le siège de Namur (juillet 1883 - mars 1884), le nom de Mgr Heylen est avancé pour sa succession. Si, finalement, la préférence est accordée à Mgr D.-J. Mercier, Pie X lui conserve une singulière estime. Pour couper court au bruit selon lequel il allait quitter son diocèse pour devenir cardinal de Curie, il déclare publiquement, au petit séminaire de Bastogne : « évêque de Namur je suis, évêque de Namur je resterai ». En lui décernant, en 1910, le double titre d'Assistant au trône pontifical et de comte romain, le Saint-Siège exprime le crédit dont Thomas-Louis Heylen bénéficie durant tout le premier quart du siècle.

La première guerre mondiale révèle un nouveau trait de son caractère. Son calme courage lui mérite, de la part de ses diocésains, le titre de « Défenseur de la cité », inscrit en tête d'un livre d'or portant 90.000 signatures. Lors de l'occupation de la ville, arrêté à deux reprises, son ton autoritaire assure sa libération mais sauve aussi de l'exécution le président du séminaire. De tout le diocèse lui parviennent, en août 1914, les nouvelles de massacres de civils, d'incendies volontaires de villes et de villages, de profanations sinon de destructions d'édifices et d'objets du culte. Il se multplie, parcourt, par tous moyens de fortune, les provinces de Namur et de Luxembourg. Il charge un secrétaire, le chanoine Schmitz, de tout consigner avec précision [2]. Lui-même console, intervient financièrement par sa cassette personnelle, encourage et au besoin suscite les secours aux victimes, tandis qu'il visite les hôpitaux et dispense les sacrements aux blessés, quelle que soit leur nationalité.

Lorsque le gouvernement allemand publie un *Livre blanc* pour tenter de justifier les atrocités commises durant les premiers mois de l'invasion, il en réclame un exemplaire au gouverneur général von Bissing, en lui annonçant qu'il le réfutera. Respectueux des conventions internationales, qu'il connaît parfaitement, il fait paraître sa *Réponse au Livre blanc* le 7 novembre 1915. Sa fermeté

2. C'est l'origine des quatre volumes des *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg* publiés en 1921-1922 par le chanoine SCHMITZ et dom NIEUWLAND.

inquiète le marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne : « Pourquoi les Allemands, frappés comme ils le sont, respecteraient-ils un évêque belge ? » Elle en impose au contraire à l'occupant. A deux reprises, l'évêque exige et obtient un passeport pour se rendre à Rome, afin de rencontrer et d'informer le Pape Benoît XV.

Il se voit confier par celui-ci l'administration des territoires français occupés dans les diocèses d'Arras, Amiens, Soissons, Reims, Verdun, Nancy, Saint-Dié. Malgré des démarches réitérées il ne reçoit pas l'autorisation de les visiter personnellemet et doit se contenter de correspondre avec ses nouvelles ouailles, et d'accueillir en son séminaire les jeunes gens de ces régions appelés au sacerdoce.

En Belgique même, il ignore ostensiblement les organes séparatistes mis en place, notamment à Namur. Il préfère traiter avec l'autorité militaire occupante, « seule légitime ». A côté du maître autel de sa cathédrale, reste durant toute la guerre le drapeau national. Chaque dimanche il chante l'oraison pour le Roi ; aux fêtes, les orgues jouent la Brabançonne. Avec le cardinal Mercier, il apparaît comme le grand résistant et, à l'invitation de ce dernier, il dénonce en flamand, du haut de la chaire de Saint-Charles d'Anvers, les menées régionalistes. S'il reconnaît les droits des Flamands, il souligne, en termes vibrants, leurs devoirs envers la Belgique. Après la guerre les gouvernements belge, français et britannique lui décernent les plus hautes distinctions.

Evêque avant tout, il est préoccupé de soutenir, dans ces circonstances difficiles, les valeurs morales et religieuses, le sens de la prière et du sacrifice nécessaires à la rédemption.

Avec son autorisation formelle, Victor Delvaux, directeur et propriétaire de *L'Ami de l'ordre*, a continué à faire paraître son quotidien, où il est obligé d'insérer, sans plus, les communiqués de l'armée occupante ; poursuivi de ce fait devant les tribunaux après la guerre, le journaliste a pu compter, lors de son procès, sur l'intervention directe de l'évêque. Dans la suite, tout rappel public de ces événements donnait immédiatement lieu de la part de l'évêque à un avis rectificatif inséré dans le nouveau journal *Vers l'avenir*. A tort ou à raison, Mgr Heylen avait considéré comme un moindre mal la diffusion d'une feuille locale donnant des informations d'intérêt régional, toujours censurées par son secrétariat, par rapport au fait de laisser tout le champ libre à une presse constituée de véritables organes de propagande au service de l'ennemi.

*

* *

L'après-guerre est caractérisé par l'essor d'œuvres d'action catholique. Prêtre du diocèse de Namur, l'abbé Picard va devenir aumônier général de l'Action Catholique de la Jeunesse Belge, dont le siège s'établit à Louvain, où il fondera les éditions Rex. Ce titre, usurpé ultérieurement par un des dirigeants, Léon Degrelle — lui aussi d'origine luxembourgeoise — donnera son nom à un mouvement politique, le rexisme.

Les provinces de Namur et de Luxembourg, qui furent profondément ravagées par la guerre, étaient essentiellement rurales. L'évêque, frappé des immenses services rendus aux cultivateurs par la puissante organisation flamande du *Boerenbond,* conçut l'idée de doter son diocèse d'une œuvre catholique filiale sous le nom de *Ligue Agricole Belge*. Il s'en ouvrit à son vicaire général Maximilien Debois, qui lui proposa, comme animateur direct, un jeune vicaire de Couvin. L'abbé Gaston Cordier, tel est son nom, va entraîner son évêque dans un désastre financier, mais aussi le faire tomber dans une sorte de disgrâce et de discrédit auprès des autorités religieuses supérieures. Aîné de neuf enfants, il vit le jour à Auvelais le 25 septembre 1891. Son père était directeur d'une œuvre catholique constituée en société anonyme, « Le Bon Pain ». Ordonné prêtre en 1915, il est immédiatement nommé vicaire à Couvin.

Pour le préparer à sa tâche nouvelle, l'évêque l'introduit auprès du *Boerenbond* à Louvain, en vue d'un stage de formation. Caractère aventureux et exalté, ambitieux, mythomane — sinon menteur comme le disent ses ennemis —, il est wallingant, aux idées socialement avancées. Très vite, il se brouille avec ceux qui auraient dû le former. N'obtenant pas immédiatement sa nomination au comité directeur du grand organisme flamand, l'impétueux abbé rompt les relations au bout de quelques semaines.

Il assure l'indépendance de la *Ligue,* érigée en société anonyme (*Moniteur belge* du 13.1.1922), avant de la dresser en concurrente, puis en adversaire déclarée, du *Boerenbond,* tentant de rallier à son initiative les filiales wallonnes de celui-ci. Singulier amalgame d'action catholique, d'œuvre sociale, d'activité purement économique à relent politique, la *Ligue* entend défendre les cultivateurs. Elle leur offre un service juridique, les éclaire par une presse périodique, gère une banque et des assurances, crée des comptoirs commerciaux, regroupe ou fonde des coopératives locales, plus ou moins intégrées, et tout cela au nom du clergé, invité par l'évêque lui-même à s'en remettre à cette organisation.

Dans le Luxembourg, l'abbé Cordier commence par attaquer la fédération des *Unions Professionnelles Agricoles,* fondée en 1919, qu'il dénonce comme une institution antireligieuse. Il prend à partie

dans son journal, *La Renaissance agricole*, les hommes politiques catholiques en place, dénonçant leur collusion avec les *UPA* lors des élections provinciales de 1926. Il propose des mesures agraires contre les propriétaires. Dans ces circonstances, les Luxembourgeois, inquiets au sujet de la gestion financière de la *Ligue*, décident, avec l'accord de tous les doyens de la province, la création d'un organisme luxembourgeois distinct, en contact avec le *Boerenbond*. Colère de l'abbé. Ne doutant de rien, sous couvert de l'approbation épiscopale et effectivement soutenu par le vicaire général Debois, il fait subitement volte-face et, le 6 novembre 1927, s'allie avec les *UPA* !

Ne parvenant pas à convaincre l'évêque de la gravité de la situation, M. Poncelet — futur président de la Chambre —, au nom des hommes politiques luxembourgeois, finit par saisir de l'affaire M. van de Vyvere, président de l'Union catholique belge. Ce dernier, constatant qu'un véritable barrage (composé de l'abbé Cordier, du vicaire général Debois, de l'archiprêtre Demanet et du chanoine Tharcisius) l'empêche d'éclairer Mgr Heylen, s'adresse le 28 novembre 1927 au cardinal Van Roey, archevêque de Malines depuis 1926, et à Rome, par l'intermédiaire de Mgr Micara, nonce à Bruxelles depuis 1923. La confiance aveugle de l'évêque à l'égard de la direction de la *Ligue* est dénoncée comme catastrophique au double point de vue financier et politique. Devant la vive réaction romaine, l'abbé Cordier est démissionné le 4 avril 1928, sous prétexte de santé, de ses fonctions de président et de directeur de la *Ligue*. Pour qu'il ne semble pas publiquement désavoué, l'évêque le nomme chanoine honoraire le 22 avril.

La présidence de la *Ligue* est désormais confiée à un laïc, M. Charles Petit ; d'autres laïcs en assument la direction, tandis que l'abbé Adelin Tasiaux, jusqu'alors doyen de Beauraing et ardent propagandiste de l'œuvre, devient administrateur, avec le titre d'« Aumônier général » ; un second ecclésiastique, l'abbé Dernivoy, curé de Marenne, est également nommé administrateur. Rome n'est pas satisfaite de cette demi-mesure. En décembre, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, exige la démission de l'évêque si le nouveau chanoine ne disparaît pas complètement de la scène. L'exil volontaire de l'abbé Cordier en France n'empêche pas Rome d'imposer à Mgr Heylen, le 16 janvier 1929, l'élévation de son vicaire général luxembourgeois, Paul-Justin Cawet, à la dignité d'évêque-coadjuteur.

Le chanoine Cordier ne se résigne d'ailleurs pas au silence ni à l'inaction. Le 16 mars 1930 lui est interdite, sous peine de sanctions ecclésiastiques, toute publication dans la presse belge. En France même il continue de s'agiter. Il intrigue contre le *Boerenbond* près

des cultivateurs flamands établis dans ce pays ; dans cet esprit il crée un nouvel organisme et une banque agricole, « Le Blé d'or », très vite en déconfiture. On lui intente un procès, qui aboutit à l'acquittement du chef d'escroquerie par jugement du tribunal de Rouen prononcé en janvier 1932, confirmé par la cour d'appel de la même ville en août 1932, mais qui a fait grand bruit ; la nonciature de Paris et l'ambassade de Belgique s'y sont intéressées. Cette affaire jette un nouveau discrédit sur l'évêque de Namur, qui pourtant n'a été mêlé en rien à l'aventure, mais se trouve accablé d'autres graves soucis.

En effet, les expertises financières de la *Ligue Agricole Belge* révèlent, au début de 1930, un découvert de l'ordre de trente millions. Pour éviter des poursuites judiciaires, les administrateurs laïcs, en particulier le Président Charles Petit, assument les très lourdes conséquences financières d'une charge acceptée par dévouement à une œuvre diocésaine. Peu enclin à l'oubli des attaques répétées, le *Boerenbond* se montre dur : il reprend les activités commerciales de la *Ligue* qui sont rentables et, contre garanties mobilières, consent des avances au taux d'intérêt du marché pour indemniser les déposants. Malgré tout, du fait des administrateurs ecclésiastiques, l'évêché est fortement engagé, par lui-même et par les communautés religieuses qui lui ont prêté leur soutien. Le 27 janvier 1941, Mgr Heylen transmet au Général de l'ordre des Prémontrés, à l'intention du Saint-Siège, une reconnaissance de dette s'élevant à 7.145.000 frs. L'on ignore comment, quinze jours avant sa mort, il était parvenu à rembourser intégralement le *Boerenbond*, ne laissant plus ainsi qu'un passif d'environ deux millions neuf cent mille francs. Son successeur ne sera pas écrasé par cette charge. En effet, « en considération du respect, de l'estime et de la gratitude qu'il portait à Mgr Heylen », le baron Evence Coppée lui fit remise de sa créance de deux millions. A leur tour et progressivement, les communautés religieuses pourront être complètement indemnisées, mais l'évêché aura épuisé toutes ses réserves.

Quant au chanoine Cordier, après une vie misérable en France, où il est privé de juridiction, il obtient de la charité épiscopale, outre un subside pour liquider les dettes personnelles contractées sur place à l'occasion de son procès, d'être réintégré au diocèse : il sera curé de Rosée, du 20 août 1934 à son décès le 15 octobre 1937.

Le rappel de ces incidents et des réactions psychologiques qui en résultent éclaire d'une lumière nouvelle les dernières années du pontificat.

*

* *

La profonde dévotion mariale de Mgr Heylen se manifeste en maintes occasions. Sa première lettre pastorale, le jour même de son sacre, se termine par cette invocation : « O Vierge Marie, Reine de la Paix, nous nous mettons avec notre diocèse sous votre puissante protection. » En 1917, année la plus sombre de la guerre, il consacre un de ses plus beaux mandements de carême à souligner toutes les souffrances dont est tissée la vie de la Mère de Dieu. Il montre combien Marie est apte à comprendre nos épreuves. Parlant de la bonté et de la puissance de cette Médiatrice, il veut inculquer la notion de la véritable dévotion à la Sainte Vierge, notre Mère.

L'Immaculée Conception, vénérée à Namur dès 1142, est depuis 1662 honorée chaque année par une octave solennelle célébrée en juillet à la cathédrale ; l'évêque tient à la présider. Pour commémorer le cinquantenaire de la définition dogmatique de ce privilège, il convoque un congrès marial dans sa ville épiscopale en juillet 1904, et, en septembre suivant, il couronne, au nom de Pie X, la statue de Notre-Dame d'Arlon, révérée depuis deux siècles et demi sous le titre de Reine de la Paix. Il a la joie de procéder à une cérémonie analogue en 1909, toujours comme délégué du pape, à l'égard de Notre-Dame de Foy. Mais son allégresse déborde lorsque, au lendemain de la guerre, il obtient de Benoît XV de pouvoir couronner, le 20 juillet 1919, Notre-Dame du Rempart, patronne de Namur, au pied de laquelle il s'est très souvent agenouillé durant les hostilités. En 1923, il préside une octave solennelle pour commémorer, à Walcourt, le cinquantenaire du couronnement de la première Vierge miraculeuse qui ait bénéficié de pareil honneur dans son diocèse. En 1932, peu avant les apparitions de Beauraing, il couronne, au nom de Pie XI, Notre-Dame de Grâces à Habay.

Lourdes a toujours exercé un attrait particulier en Belgique et très nombreuses y sont les « grottes » érigées par la piété, notamment à Beauraing. Le 16 février 1902, les membres du cercle Saint-François-Xavier d'Arlon chargent l'un d'entre eux, Emile Lejeune, employé au gouvernement provincial, de recueillir chaque semaine leurs économies pour couvrir les frais d'un pèlerinage à faire ensemble à Lourdes. Dix-huit mois sont nécessaires pour réunir les fonds indispensables ; le 23 août 1903 se mettent en route 95 pèlerins. A la suite d'une guérison miraculeuse, ils s'engagent à retourner à Lourdes les années suivantes : les pèlerinages namurois sont nés.

L'évêque bénit cette initiative. En 1909 il conduit personnellement un pèlerinage réservé aux hommes : ils sont 400. Ils échappent miraculeusement à un accident de chemin de fer : les statues de saint Jean-Baptiste et de saint Jean d'Evangéliste qui dominent la basilique du Rosaire en sont le permanent ex-voto. Chaque année, jusqu'en septembre 1938, Mgr Heylen accompagne ses ouailles au

rocher de Massabielle. Président du comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, il y a organisé le vingt-cinquième de ceux-ci, du 22 au 26 juillet 1914.

*

* *

En 1932, il a 77 ans accomplis. Le Congrès de Dublin, tenu du 21 au 26 juin 1932, lui a fait reporter à la fin de l'année sa visite *ad limina*. Tandis qu'il est à Rome, son coadjuteur Mgr Cawet reçoit, le 6 décembre, l'abbé Léon Lambert, doyen de Beauraing. La visite est relatée de la manière suivante :

> Après avoir parlé de différentes choses, avant de sortir de l'évêché, il me demande :
>
> — N'avez-vous rien appris, ces jours derniers, de ce qui se passe dans ma paroisse ?
> — Absolument rien.
> — Oh ! je ne vous en parlerais pas non plus, si je n'étais occasionnellement à Namur...
> — Au fait, à quoi faites-vous allusion ?
> — Depuis le soir du 29 novembre, certains enfants prétendent avoir des visions, des apparitions.
> — Que sont ces enfants ?
> — Des enfants comme les autres, ni meilleurs, ni plus mauvais.
> — Et le public, que pense-t-il de cela ?
> — Oh ! depuis trois ou quatre jours, il y a des centaines de personnes qui se rendent à l'endroit des prétendues apparitions, c'est-à-dire près du couvent des Sœurs de la Doctrine Chrétienne.
> — Et le clergé ? Y vient-il aussi ?
> — Plusieurs prêtres me téléphonent à ce sujet et je désirerais savoir ce qu'il faut répondre.
> — Dans ce cas, je vous conseille fortement de n'être présent à aucune des manifestations, et je désire beaucoup que des ecclésiastiques ne soient pas sur les lieux de ce que l'on appelle les apparitions. On ne peut évidemment nier a priori la possibilité d'une intervention miraculeuse de la Sainte Vierge à Beauraing, comme à Lourdes ou autre part, mais l'Eglise doit toujours se montrer d'une grande réserve dans cette matière particulièrement délicate. Nous attendrons avant de juger quoi que ce soit.

Rentré à Namur le 15 décembre pour procéder aux ordinations, Mgr Heylen reçoit, le 19, M. L. van den Broecke, rédacteur au journal *De Tijd* d'Amsterdam, et lui déclare :

> Comme évêque du diocèse de Namur, auquel appartient Beauraing, j'ai appris les premières nouvelles au sujet des faits par une lettre reçue à Lyon, à mon retour d'un voyage à Rome. Vous comprendrez que, comme évêque, je suis tenu, au sujet de ces faits, à la plus grande discrétion. J'attends la suite des événements. Tout est évidemment possible de la part de Notre-Seigneur, et il n'est pas exclu que la Sainte Vierge veuille quelque chose de nous. Mais l'autorité ecclésiastique, pour

l'honneur de l'Immaculée, ne peut que se tenir sur la plus sévère réserve à l'égard des événements de Beauraing. La prudence est de rigueur. Mon évêque auxiliaire, Mgr Cawet, avec raison, en mon absence, a prescrit au clergé de mon diocèse de ne pas se mêler aux événements : d'aucune façon, une influence humaine ne peut paraître s'exercer sur les enfants, influence que la crédulité de certaines personnes pourrait attribuer erronément à une intervention surnaturelle. La prudence exige donc que les prêtres du diocèse s'abstiennent de paraître à Beauraing.

A la question : « Les informations qui vous sont parvenues méritent-elles quelque crédit ? », il répond :

Je ne saurais me prononcer à ce sujet. Je n'ai fait faire aucune démarche officielle. Je suis néanmoins tenu au courant de tout ce qui se passe à Beauraing. Mais le respect du miracle, en lequel nous croyons tous, nous oblige à prendre les plus sérieuses mesures de précaution. C'est pourquoi M. le doyen Lambert, de Beauraing, se comporte à l'égard des faits troublants avec la plus grande réserve et a pris les mesures que commandait la plus sage prudence.

Provisoirement : attendre.

M. Alfred Michelin, de la rédaction de *La Croix de Paris,* vient à son tour le consulter peu après ; il répond « avec une extrême bonté ».

Je n'ai pu, à mon retour, qu'approuver et confirmer les instructions immédiatement données par mon coadjuteur, qui avait invité le clergé à la plus grande réserve et à ne se mêler à aucune des manifestations provoquées par les dires des enfants. De cette réserve, j'entends ne pas sortir moi-même. Je suis très complètement informé de ce qui se passe à Beauraing. J'ai décidé de suivre le conseil que j'ai donné à d'autres et d'attendre. Il n'est évidemment pas impossible que la Vierge soit apparue aux petits Voisin et Degeimbre. Mais il convient de s'en remettre à elle, et de lui laisser le soin de nous faire savoir si elle désire que l'Eglise intervienne. La seule chose que je puisse dire, c'est que les enfants me paraissent sincères. Mais c'est trop peu pour se prononcer en matière aussi grave.

En face des consignes de prudence et de réserve ecclésiastique, le Dr Antoine Goethals, bourgmestre d'Hastière-par-delà, médecin habitué aux pèlerinages à Lourdes, où il fréquente le bureau des constatations médicales, prend l'initiative de rencontrer son jeune et dynamique confrère de Beauraing, le Dr Fernand Maistriaux, président de la section locale de l'Action Catholique de la Jeunesse Belge. Le 7 décembre, ils interrogent pour la première fois les voyants. Ils se concertent alors avec d'autres médecins catholiques de la région pour les suivre à partir du 8, les questionner tout de suite et séparément après l'événement. Dans un souci d'objectivité, ils décident, le 9, d'inviter à ces examens tous leurs collègues, quelle que soit leur opinion philosophique. Ils ne se doutent pas des conséquences de leurs démarches. Tout d'abord, du fait de sa présence permanente sur place, le Dr Maistriaux est amené à jouer un rôle

prépondérant qu'il n'a jamais recherché. Le grand nombre de médecins intervenus — on conserve l'identité de 214 d'entre eux — amène la confusion. Beaucoup ne viennent qu'une seule fois ; n'ayant pas suivi le cours des événements, ils posent des questions sur des faits déjà connus. D'autres, s'arrêtant à quelques détails, se forgent une opinion qu'ils s'efforceront d'étayer par des renseignements ultérieurs. Les enfants ont souvent de la peine à comprendre les demandes posées dans les parloirs encombrés du pensionnat. Loin d'apporter la clarté, cette affluence va alimenter la controverse. Par ailleurs, si la seule qualité de médecin suffit comme laisser-passer, à partir du 20 décembre le nombre des praticiens est tel que la supérieure du pensionnat s'en remet au docteur Maistriaux pour l'admission dans ses locaux. Celui-ci ne tolère que de rares personnes étrangères au corps médical ; il mécontente ainsi bien des gens, dont telle ou telle personne qui peut être qualifiée — comme le bourgmestre, Mademoiselle Maria Van Schingen — ; il en est dont il se fait des ennemis.

Le jeune notaire Adrien Laurent prit l'initiative d'interroger les enfants, le 5 décembre. A partir du 13, il devient une sorte de greffier de ces réunions ; ses brèves notes ont été conservées. Précieux aussi d'autres rapports, tel celui qu'envoya à l'évêché le doyen Crépin, de Fosses, après concertation avec le juge de paix et un professeur de l'école moyenne de sa commune, qui avaient assisté, le 10 décembre, à l'interrogatoire des deux plus jeunes voyantes. Pour être informé, l'évêque n'a d'ailleurs qu'à suivre la presse belge et étrangère, catholique ou neutre. Bien des reportages constituent une excellente source de renseignements, qui, pour être partiels, sont abondants. Ils permettent des recoupements. Ils ont un caractère instantané et sont rigoureusement datés par les journaux mêmes où ils paraissent.

Du 29 novembre 1932 au 3 janvier 1933, trois enfants Voisin : Fernande (15 ans), Gilberte (13 ans), Albert (11 ans) et les deux plus jeunes enfants Degeimbre, Andrée (14 ans) et Gilberte (9 ans), affirment avec conviction avoir vu la Vierge de 32 à 35 fois : parfois tel ou tel d'entre eux n'était pas dans le groupe ou, s'y trouvant, ne vit rien. A partir du 1er décembre, la vision se stabilise dans un arbuste d'aubépine du jardin, en bordure de la route. Le public est impressionné car, au cours de la récitation du chapelet, subitement les enfants tombent brutalement à genoux sur le pavé, comme foudroyés, tandis que d'un ton surélevé ils clament des Ave à une cadence accélérée, interrompant cette récitation pour poser une question et entendre, seuls, une réponse. Aussi subitement, la vision disparaît, une phrase de la prière est interrompue, une exclamation « Oh ! elle est partie », puis le chapelet reprend d'un ton monotone.

Les témoins, la presse anticatholique le note elle-même, sont profondément émus ; et à quarante-huit ans de distance les survivants l'attestent encore.

L'on estime entre cent et cent cinquante mille les personnes qui ont convergé vers Beauraing durant ces cinq semaines d'hiver, surtout à partir du 8 décembre, où l'on en dénombra 10 000, pour atteindre les 25 000 le dernier jour. Ils viennent par chemin de fer, y compris des trains spéciaux ; par route : autocars, camions, voitures particulières, vélos, à pied... de la région, de Bruxelles, du pays flamand, mais aussi de Hollande, de la France proche, du Grand-Duché de Luxembourg, même quelques-uns d'Allemagne. Beaucoup arrivent dans la matinée, s'informent, prient à l'église paroissiale ou devant la grotte, chantent des cantiques, récitent des chapelets. Parmi eux, des malades. Les visions se situent le soir vers 18h30 - 19h. Un emplacement, à front de rue devant la grille, est réservé aux voyants. Quand ils arrivent, la foule se tait, puis répond à leur chapelet, attendant... parfois en vain, car il n'y a pas d'apparition les 3, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 18, 25 et 26 décembre. Certains cherchent un logement, le grand nombre repart dans la nuit.

La supérieure, Mère Théophile, d'abord incrédule — comme d'ailleurs les parents et le doyen —, si elle finit par être ébranlée, n'en est pas moins contrariée. La propriété du couvent est envahie par la foule qui, venant prier devant la grotte, piétine les parterres ; les arbustes sont saccagés ; l'aubépine elle-même est ébranchée et dans la soirée les médecins affluent dans la maison. Elle en appelle au doyen et à l'évêché. On lui déconseille de recourir à la police, celle-ci est déjà surchargée par l'organisation de la circulation sur la voie publique. Des jeunes gens de bonne volonté s'instituent commissaires ou brancardiers. L'évêque exige que la vie religieuse de la communauté soit sauvegardée et qu'à 20h30 au plus tard, tout le monde, y compris les médecins, soit congédié et les portes fermées.

La description de la Vierge que donnent les enfants est à la fois concordante et originale. Les deux premiers jours, ils l'ont vue dans les airs au-dessus de la grotte, s'avançant le long du talus du chemin de fer, « comme en procession, les mains jointes, le mouvement des genoux se marquant sous sa robe blanche et lumineuse ». Le 1er décembre, elle se rapproche d'eux, entre les arbres d'abord, puis entre un houx et le pensionnat, enfin, à deux mètres de distance, sous la branche courbée de l'Aubépine, là où elle se manifestera par la suite. Elle se présente comme une très belle jeune fille d'environ 1m30. Son visage est rose, ses yeux bleus, levés vers le ciel durant la prière, se baissent vers les enfants lorsqu'ils lui parlent, et

alors son sourire s'accentue. Sa voix est douce, mais claire. Sa robe toute blanche tombe droite du cou aux pieds, dissimulés par un nuage ; quelques plis verticaux, un reflet bleuâtre en sautoir, allant de l'épaule gauche jusqu'en dessous du genou droit. Un voile blanc posé sur la tête couvre le haut du front et descend sur les épaules jusque dans le dos ; de la tête, toujours droite, jaillissent de fins rayons lumineux « comme des aiguilles ». Elle tient habituellement les mains jointes, mais, avant de disparaître, elle entrouvre les bras, les coudes serrés à la taille. A partir du 6 décembre, les voyants distinguent un chapelet blanc pendu à l'avant-bras droit, mais son extrémité et la croix sont dissimulées dans les plis de la robe. Le 29 décembre, Fernande Voisin remarque, au moment où l'apparition écarte les bras, un cœur d'or se détachant sur la poitrine et d'où émanent des rayons d'une dizaine de centimètres se rétrécissant vers l'extrémité ; les autres fillettes le remarqueront le 30, Albert le 31 seulement.

Son message verbal est des plus concis. A l'ensemble du groupe elle recommande « *d'être bien sages* ». Insistante, elle ajoute : « *Est-ce bien vrai que vous serez toujours sages ?* » A l'invitation de venir durant la journée, elle répond « *le soir* » ; elle donne un rendez-vous spécial pour le jour de l'*Immaculée Conception*. Elle demande « *une chapelle* », se nomme « *la Vierge Immaculée* », et donne comme motif de ses apparitions « *pour qu'on vienne ici en pèlerinage* » ; enfin, le 28 décembre, elle annonce : « *Ce sera bientôt ma dernière apparition.* » Dès lors, elle formule des messages personnels : « *Priez, priez beaucoup.* » « *Priez toujours.* » « *Demain je dirai quelque chose à chacun de vous en particulier.* » Le 3 janvier, outre des secrets individuels, elle dira encore aux aînées des fillettes : « *Je convertirai les pécheurs.* » « *Je suis la Mère de Dieu, la Reine des Cieux, priez toujours.* » « *Aimez-vous mon fils ?* — Oui — *M'aimez-vous ?* — Oui — *Alors sacrifiez-vous pour moi.* » Et chacun reçoit son *Adieu*.

C'est fini. Mais, dès le 4 janvier et au cours des semaines suivantes, la foule revient. Elle est particulièrement dense à l'occasion de la neuvaine commémorant le LXXVe anniversaire de Lourdes : le 2 et le 11 février 1933, l'on dénombre plus de 5 000 personnes. Chaque soir aussi, par tous les temps, les voyants se retrouvent à la même heure, pour réciter le chapelet avec les pèlerins. Andrée Degeimbre restera fidèle à cette pratique jusqu'à sa mort en 1978. La vie et leurs mariages les ont dispersés. Fernande Voisin est décédée à Namur en 1979. Les autres survivent jusqu'à ce jour. Tous restent convaincus de la réalité de leurs visions, dont ils gardent un souvenir singulièrement précis.

Durant des mois la presse s'intéresse à Beauraing. Pour le seul mois de janvier 1933 on en a relevé des mentions dans 113 quoti-

diens ou périodiques belges et 23 étrangers (français, néerlandais, allemands, luxembourgeois, italiens, espagnols). Ces articles relatent pèlerinages, guérisons, conversions, tentent aussi des explications. Un organe bimensuel spécialisé, *Les Annales de Beauraing*, débute le 14 janvier 1933. Il signale, entre autres, les multiples livres et brochures qui paraissent.

L'évêque se réjouit de l'élan de piété mariale ainsi développée. Le 31 janvier 1933 il accorde une indulgence pour une prière destinée aux prêtres et rédigée par le Prieur de la Trappe de Rochefort, à partir des paroles de la Vierge. Le 1er mars, il autorise l'apposition à la grotte d'ex-voto en reconnaissance de faveurs reçues. Il admet aussi que les membres du clergé viennent y faire leurs dévotions à titre privé.

En revanche il se réserve jalousement le droit de porter un jugement sur les faits eux-mêmes. Il encourage la constitution d'enquêtes et de dossiers destinés à l'éclairer, mais n'admet pas qu'on puisse paraître usurper son autorité. Calme, il répète que l'évêque de Tarbes a mis quatre ans à se prononcer au sujet de Lourdes. Il distingue très nettement son opinion personnelle, d'homme privé, d'une décision publique engageant l'Eglise.

Mais la polémique s'est déclenchée du temps même des apparitions. Avec une surprenante rapidité — pour ne pas parler de légèreté et de suffisance — le Dr Etienne De Greeff, psychiatre connu de Louvain, passant dans le courant de la journée du 12 décembre à Beauraing, s'est formé immédiatement un jugement défavorable. Il revient le 15 et reste jusqu'au 17 pour étayer sa thèse par une enquête. Il assiste à la vision et à l'interrogatoire du 17. Il n'en faut pas plus pour que, le lendemain, il livre à la presse un communiqué : il dénie aux événements tout caractère surnaturel. A la lecture de ce texte, le Dr Maistriaux réagit le 20 décembre, puis rédige rapidement, le 21, une brochure que lancent les éditions Rex : *Que se passe-t-il à Beauraing ?* Après la clôture du cycle des apparitions, il termine, le 7 janvier, un complément d'information : *Les dernières apparitions de Beauraing*. Les deux opuscules seront immédiatement réunis sous un titre publicitaire : *Un Lourdes Belge ?* Bien que renonçant à conclure lui-même et s'en remettant au jugement de l'évêque, le médecin beaurinois ne dissimule pas sa sympathie. Il devient conférencier malgré lui ; il lui faut refuser de nombreuses invitations à prendre la parole. En effet, pour le seul mois de janvier 1933, on en connaît 91 attestées par des documents conservés ; elles émanent de tous les coins du pays. En général les conférences sont organisées au bénéfice d'œuvres déterminées ; sept d'entre elles s'annoncent comme contradictoires et l'initiative en est prise par des cercles de libre pensée.

La Société médicale Saint-Luc inaugure de son côté des réunions-débats. Le Dr Maistriaux, praticien de campagne, mais témoin permanent des événements, n'a sans doute pas la notoriété du Professeur P. van Gehuchten, de Louvain, le brillant du Dr De Greeff ou le don de présentation logique du Dr Ladon, de Gand, mais il trouve un singulier appui dans les communications du Professeur Franssen, de Gand, et du médecin psychiatre Gailly, de Charleroi. Ceux-ci dénoncent le caractère hâtif des interprétations construites à partir d'observations partielles et fragmentaires.

L'évêché n'intervient qu'au moment où des ecclésiastiques veulent s'associer aux débats. Ainsi Mgr Picard, aumônier de l'ACJB, est prié de s'abstenir de participer à la réunion organisée à Charleroi pour le 25 janvier. Le 23 janvier déjà, Mgr Cawet justifie son refus d'autorisation à Dom Severin, de Maredsous, qui voulait donner une conférence : « A l'évêché de Namur la consigne est « non pas de dormir » mais « de faire semblant de dormir » quand on nous demande une participation quelconque aux événements de Beauraing. Nous acceptons tous les renseignements que l'on nous donne, nous enregistrons conseils et explications (?) que l'on nous adresse, et nous attendons, non sans espoir, mais sans précipitation. » Il ne faut ni préjuger de la décision épiscopale, ni donner prise à la polémique naissante.

La controverse est relancée le 17 janvier lorsque l'abbé — devenu subitement le « docteur » — Derselle met en librairie un pamphlet, *Et si c'était le diable ?* L'évêché réagit immédiatement ; il demande à la presse de signaler que l'auteur n'a pas reçu l'*imprimatur*. Mgr Heylen n'est pas dupe — il tient la preuve du contraire — quand l'abbé dénie la paternité de l'œuvre. Néanmoins, lorsque, à la demande même du doyen de Beauraing, le P. Maes, CSSR, envisage d'en publier la réfutation, il refuse à son provincial l'approbation sollicitée, notant que « l'on publie trop sur Beauraing au détriment de la charité et de la vérité » ; que le religieux continue ses enquêtes et informe l'autorité, non le public. Ce souci de la charité a peut-être été poussé trop loin. Lorsque le père d'un voyant veut attraire en justice les auteurs d'une diffamation dont un de ses enfants est victime, il l'en dissuade ; il demande à Mgr Schyrgens, qui collabore à un périodique de Bruxelles, de ménager le docteur De Greeff, qui a remis à Dom Bodart une rétractation équivoque. Ce fut malencontreux, car, par la suite, ce psychiatre non seulement récidivera, mais prétendra établir la réalité de ses accusations par le fait qu'il n'a pas été cité en justice ! Une condamnation judiciaire aurait non seulement blanchi une réputation, mais permis à l'autorité ecclésiastique une décision plus rapide prise en toute sérénité.

Il n'entre pas dans le cadre du présent article de présenter, même

succinctement, l'équipe des *Etudes Carmélitaines* : la manière dont elle s'est constituée, ses sources d'informations, la faiblesse d'articles qui n'ont de scientifique que la présentation, les titres dont se parent les auteurs, doivent faire l'objet d'un *Dossier* particulier, livrant en toute impartialité une étude critique. Qu'il suffise de mentionner ici les deux personnalités les plus marquantes. Le Père Bruno de Jésus-Marie, carme français, a pris en 1931 la direction de la revue jusqu'alors confidentielle ; Beauraing, après Thérèse Neumann et Konnersreuth, sont des occasions idéales de s'imposer à l'attention d'un public intellectuel ; les multiples relations du Père Bruno en France et à l'étranger secondent ses audaces. Le Docteur Etienne De Greeff, déjà cité à propos de la position qu'il a prise publiquement, dès le 18 décembre 1932, n'a pas été ébranlé par les objections formulées dans le cadre des conférences médicales Saint-Luc, qui ont dénoncé ses a priori et ses erreurs d'information, plus encore que d'interprétation. Ni l'un ni l'autre n'a jamais envisagé le moindre contact avec l'évêché de Namur [3]. Quant à l'accusation selon laquelle l'évêque aurait contrecarré la carrière du médecin à l'Université Catholique de Louvain, en provoquant sa démission de l'Institut psychiatrique de Lovenjoul, elle ne cadre pas avec la charité qui le caractérise et d'ailleurs elle se trouve formellement démentie par un écrit de sa main.

Toujours prudent, Mgr Heylen est très mécontent des conclusions publiques et hâtives, dépassant la compétence d'auteurs non qualifiés. Les nombreuses inexactitudes relevées dans les articles l'agacent. Aussi admet-il que des ecclésiastiques les réfutent, tout en réprouvant le ton acerbe de Mgr Schyrgens ou le style polémique de l'abbé Deroyer. En effet, du séjour qu'il a fait à Beauraing les 14 et 15 mars 1933, Mgr Cawet rapporte, avec un jugement favorable aux enfants, leur requête instante de les aider à faire construire la chapelle demandée par la Vierge. Significatif aussi le fait, constaté par l'évêque coadjuteur, que le sage doyen, toujours fidèle à la consigne de réserve, va réciter son chapelet sur la route et au lieu des apparitions, chaque soir, à neuf heures et demie, lorsque plus personne ne circule : première manifestation d'une conviction profonde jusqu'alors méconnue.

Présidant le pèlerinage namurois organisé pour le jubilé du dix-neuvième centenaire de la Rédemption, l'évêque se rend à Rome en mai 1933. Il entretient de Beauraing le pape Pie XI. Il est invité à relever soigneusement les faits, sans donner encore à la recherche d'information un caractère officiel. Il est donc confirmé

3. A la différence du Professeur P. van Gehuchten qui, lui, a passé à l'évêché le 13 juillet 1933.

dans son attitude de prudence, mais il est chargé de transmettre aux voyants la bénédiction apostolique. A cette occasion il rencontre le cardinal Sbaretti, secrétaire du Saint-Office, lequel lui affirme : « il vous appartient à vous seul, en votre qualité d'Ordinaire du lieu, de porter un jugement sur les faits ».

Parcourant *L'Avenir du Luxembourg* du 23 mai, René Delforge, directeur du quotidien namurois, apprend qu'un comité officiel d'enquête au sujet des apparitions serait constitué incessamment ; il interroge l'évêché. La réponse du vicaire général Collard est laconique : « Rien d'officiel, nouvelle au moins prématurée. » Le 17 juin, à Jan Boon, directeur du *Standaard,* Mgr Heylen déclare confidentiellement « qu'une commission s'occupant des faits de Beauraing est formée ; elle travaille sous la direction de l'évêque et a déjà rassemblé tous les documents utiles et toutes les déclarations concernant les faits de Beauraing. Suivant en cela les conseils de Sa Sainteté le Pape, il a ordonné que cette commission continue son travail en toute discrétion et silence, aucune déclaration liant l'Eglise ne sera faite en ce moment-ci. Il a décidé qu'un religieux éminent, le P. Lenain, sera chargé d'enquêtes et d'interrogatoires. »

Entre ces deux dates, la presse s'émeut à nouveau, l'on parle d'« une seconde phase de Beauraing ». Le nom de Tilman Côme, habitant au hameau de Pontaury (Mettet), est sur toutes les lèvres. Cet ouvrier de 58 ans, chef de brigade de nuit à l'usine métallurgique « Sambre-et-Moselle » de Montigny-sur-Sambre, est totalement impotent depuis décembre 1932, souffrant de lésions à la colonne vertébrale. Il insiste pour être conduit au lieu visité par Notre-Dame. Finalement, l'on cède à sa demande. Contre l'avis du médecin traitant, on le charge dans une automobile, le 11 juin. Après quarante-sept kilomètres de souffrance, son fils, alors incroyant, le dépose auprès de l'Aubépine. Quelques Ave. L'on songe au retour quand, subitement, il chancelle. Sa femme et deux automobilistes français de passage le soutiennent, envisageant sa fin imminente. Après quelques instants, il ouvre les yeux, se redresse, prononce un *merci,* marche sans difficulté aucune. Il déclare avoir vu la Vierge lui disant aimablement « A demain ».

Ses visions (six en juin, trois en juillet, deux en août) contrastent avec celles des enfants, par le comportement physique de l'intéressé, la description qu'il fait de l'apparition, la tenue des propos qu'il prête à la Vierge. Malgré tout, les cinq petits voyants commencent par se réjouir : « on ne nous croyait pas, parce que nous étions des enfants, maintenant c'est un homme qui voit. » L'événement fait grand bruit, des foules énormes — l'on citera même le chiffre de 125 000 personnes pour le 5 août — et de très nombreux malades convergent vers Beauraing. Beaucoup répètent qu'ils ne viennent

pas à cause de M. Côme, mais simplement pour vénérer Notre-Dame. Le cas du voyant est considéré par bien des médecins comme pathologique ; il est incontestable néanmoins qu'il est un facteur de propagande, mais aussi un sujet de contradiction.

Le 26 juin, Mgr Heylen vient à Beauraing conférer le sacrement de confirmation, notamment à l'un des voyants, Albert Voisin. De bon matin, il se rend au couvent des Sœurs et prie devant la grotte. Avant la célébration, il convoque les cinq enfants chez le doyen, les interroge et leur transmet la bénédiction papale. Sur leur demande pressante, il autorise la construction de la chapelle en l'honneur de Notre-Dame, puis, sur les instances de la petite Gilberte Degeimbre, il permet au doyen d'assister chaque soir au chapelet. Après la cérémonie, il reçoit séparément Tilman Côme ; ici, son impression est moins favorable. Dans l'après-midi, il quitte Beauraing pour aller confirmer à Felenne. Sans que la chose ait été préméditée, il revient peu avant sept heures, accompagné de son cérémoniaire, rejoint le doyen et participe devant l'Aubépine à la récitation du chapelet avec les enfants, répondant aux diverses invocations à Notre-Dame de Beauraing. Sans être encore officielle, c'est la première expression publique de ses sentiments, face à des milliers de pèlerins.

L'autorisation de construire la chapelle était sollicitée d'autant plus vivement qu'à « la Fange » du hameau de Banneux (Louveigné), au diocèse de Liège, l'on n'a pas tant tardé dans des conjonctures similaires. Là, une fillette de 11 ans, Mariette Beco, aînée des sept enfants d'une famille très pauvre et où personne n'avait même jamais entendu parler de Beauraing, a été gratifiée de huit visions de la Vierge du 15 janvier au 2 mars 1933, chaque fois le soir et précisément vers 19 h. Le chapelain, Louis Jamin, après quelques jours d'hésitation, y voit la confirmation de l'authenticité des faits de Beauraing. En effet, s'étant rendu sur place le 31 décembre, il en était revenu perplexe. Avec quelques amis et deux communautés religieuses, il avait alors entrepris une neuvaine à Notre-Dame pour demander un signe. Or, la première apparition à Mariette s'est produite au soir du huitième jour. Là-bas, sur ce plateau ardennais désert, heureusement pas de médecin, pas de foule ; la presse a été lente à relater l'événement, donc pas de controverse extérieure. Le chapelain enquête à Banneux et renseigne lui-même son évêque, Mgr Kerkhofs. Un comité *Caritas* de Liège, constitué en vue d'organiser les pèlerinages à Beauraing, va s'intéresser directement à Banneux et, sans phrases, recueille des fonds et fait construire une chapelle modeste mais originale, dans le matériau du pays : la première pierre est posée le 25 mai ; elle est achevée et bénie, avec sa cloche, le 15 août 1933.

A Beauraing, devant l'afflux des foules et des malades, un comité d'accueil *Familia* s'est improvisé pour le 5 août. Le 15, avec l'agrément de l'évêque, est formé le comité *Pro Maria*, composé de laïcs de l'endroit sous la présidence d'honneur du doyen ; il édite un périodique, *L'Officiel de Beauraing*. D'emblée on voit très grand. Deux plans de basilique monumentale, avec vaste esplanade et locaux d'accueil, s'opposent. Deux emplacements différents sont envisagés ; la municipalité en propose un troisième. La spéculation financière s'agite, d'autant qu'on vient d'apprendre la nouvelle d'un considérable apport de fonds. M. Victor Embo, Bruxellois travaillant à Anvers, a pris chez un agent de change cinq billets de la loterie coloniale ; le matin du 1er juillet, jour du tirage, il a promis à la Vierge de verser pour sa chapelle de Beauraing la moitié de la somme qu'il gagnerait éventuellement. Bénéficiaire du gros lot, il fait remettre immédiatement au doyen de Beauraing la somme de deux millions et demi.

L'évêque est inquiet de voir le comité laïc échapper à son contrôle, tout en se présentant comme son organe. Par la suite, il le fait élargir par l'adjonction d'ecclésiastiques et d'une religieuse, la supérieure du pensionnat : il le confine dans l'information et l'accueil des pèlerins. Eclairé par le drame de la *Ligue Agricole*, il le double d'une association sans but lucratif « Saint-Martin », du nom du patron de la paroisse, composé en majorité d'ecclésiastiques de la région, mais soumis à des règles sévères de comptabilité, sous le contrôle direct et permanent du chanoine Balon, secrétaire de l'évêché.

Trois jours avant la mémorable visite de Mgr Heylen à Beauraing, le 23 juin 1933, l'équipe des *Etudes Carmélitaines*, émue par le nouveau mouvement des foules vers ce lieu, signe l'introduction d'une édition développée des articles parus en mars. C'est le « livre bleu », *Faits Mystérieux de Beauraing*, ouvrage in-8° de 195 pages. L'on ignore qui a financé cette publication, distribuée gratuitement à tous les évêques de France et de Belgique, mais aussi en Italie et à Rome, tandis qu'il est offert en librairie au prix dérisoire de 5 francs. Cette immense campagne de dénigrement contre Beauraing ne vise plus seulement un public éclairé. Le Père Bruno use de toute son influence, auprès des nonciatures de Paris et de Bruxelles, qui ont gardé très mauvais souvenir du chanoine Cordier, mais aussi à l'archevêché de Malines, où il compte parmi ses amis le chanoine Leclef, secrétaire particulier du cardinal Van Roey. Mêmes démarches que celles des hommes politiques inquiets en 1927 pour la *Ligue Agricole*, même refrain : vu son grand âge, quelle confiance peut-on encore accorder au jugement de l'évêque de Namur ?

Face à ces intrigues, l'on peut aujourd'hui publier le jugement

que Mgr Noots, abbé général des Prémontrés [4], communiqua confidentiellement le 27 avril 1956, à Mgr Charue, évêque de Namur, lequel entre temps avait reconnu le caractère surnaturel des apparitions :

> J'ai toujours admiré le sagesse et la prudence de Mgr Heylen dans l'affaire des apparitions de Beauraing. Depuis le début, il a toujours appliqué toute l'attention voulue, sans se laisser cependant transporter par ces manifestations mariales dans son diocèse, gardant toujours son calme et son sain jugement habituels en toutes circonstances. Aussi, quand Tilman Côme fit tant de bruit, il ne le croyait pas ; il laissait manifester et dire ; il réfléchissait et priait. Il était bien convaincu de la réalité des apparitions de la Sainte Vierge à Beauraing (aux cinq enfants). Il était heureux de la faveur accordée à son diocèse. Il défendit Beauraing contre les adversaires, même constitués en dignité, membres de la curie. Il fut fort peiné des attaques du P. Bruno, dont il disait qu'elles étaient plus fondées sur une crainte de concurrence que sur des arguments doctrinaux. Il fut bien plus peiné encore par l'intervention du nonce apostolique, qui se crut en devoir de le mettre en suspicion devant le Saint-Office et qui, par ses intrigues, fit déférer au Primat de Belgique le jugement réservé par le droit canon à l'Ordinaire du lieu. D'ailleurs, le nonce n'a jamais manqué de persécuter Monseigneur tant que celui-ci a vécu.

Le signe le plus évident en faveur de Beauraing, signe plus éloquent que les guérisons, canoniquement déclarées miraculeuses par jugement et décret épiscopal de 1949, n'est-il pas la survie du culte, malgré les obstacles dressés contre lui ? Ne faut-il pas y voir une récompense de la patience et du courage déployés par l'évêque, parmi ses soucis financiers, l'organisation des congrès eucharistiques et sous l'avalanche des humiliations ?

L'offensive la plus sérieuse se déclenche le 14 octobre 1933. Mgr Heylen est invité par le Nonce à se dessaisir spontanément de sa juridiction ordinaire en faveur du Primat de Belgique. Il décline cette invitation. Mais, en plus de Beauraing et de Banneux, des manifestations mariales se sont produites à travers le pays, notamment à Onkerzele au diocèse de Gand, depuis le 3 août, non sans troubler les consciences. Le 15 octobre, Mgr Heylen propose au cardinal Van Roey de réunir les évêques belges. La conférence, tenue le 30 octobre, prend trois décisions : 1°/ la constitution d'une commission médicale de quatre membres (parmi lesquels le professeur P. van Gehuchten, de l'équipe carmélitaine) pour examiner par priorité la santé physique et psychique des voyants ; 2°/ la création d'une commission théologique, comprenant deux théologiens

4. Mgr Hubert Noots, religieux de Tongerlo, remplit d'abord les fonctions de procureur de son ordre à Rome de 1920 à 1937, jusqu'au moment où il fut élu abbé général des Prémontrés. A partir de 1922 il résida via Urbana 158, près de l'église Sainte-Pudentienne ; il y fixa le Collège Saint-Norbert, où Mgr Heylen prenait logement lors de ses séjours dans la Ville éternelle.

par diocèse ; 3°/ l'envoi d'un lettre collective au clergé, pour rappeler l'obligation de la censure ecclésiastique de toute publication ultérieure et pour fixer des limites aux pèlerinages. Les évêques de Namur et de Liège, trouvant trop peu nuancé le projet de texte, ont fait accepter leurs amendements. Dès le 15 novembre Mgr Heylen désigne ses deux théologiens, le chanoine Blondiau, doyen du chapitre, et le P. Lenain, S.J. Il édicte le 22 novembre et fait afficher à l'église paroissiale de Beauraing un règlement des pèlerinages.

Namur, depuis ce moment, se montre très réservé et demande encore au P. Maes de ne pas publier tout de suite l'étude où il relevait en détail les inexactitudes des *Etudes Carmélitaines*. L'ouvrage ne paraîtra qu'en 1934, avec l'imprimatur de l'évêque de Liège, auquel l'auteur est soumis de par sa résidence.

Malines, où le P. Bruno s'est rendu le 20 novembre 1933, puis à nouveau fin décembre, après un voyage à Rome, admet que le vicaire général de Paris autorise une nouvelle publication de l'équipe des *Etudes Carmélitaines*.

Dans l'ignorance des démarches du P. Bruno, Mgr Heylen a lu dans *L'Osservatore Romano* du 20 décembre 1933 un article qui souligne « le réveil de piété digne d'intérêt consécutif aux faits de Beauraing ». Il en profite pour envoyer, en janvier 1934, au cardinal Sbaretti, du Saint-Office, un rapport succinct sur les problèmes rencontrés dans l'affaire de Beauraing. Sur place, il s'en tient rigoureusement aux décisions de la conférence de Malines. Pour ne pas préjuger des décisions de la commission interdiocésaine, le 23 mars il s'oppose à tout projet de construction de la chapelle à Notre-Dame de Beauraing. Ainsi s'explique aussi son refus, adressé quelques jours plus tard, à l'abbesse de Maredret, proposant de remplacer « la misérable esquisse de la Vierge de Beauraing sur zinc, posée devant l'Aubépine le 7 septembre 1933 », par une peinture plus digne ou, mieux, une statue en pierre blanche : « il faut s'en tenir à ce qui est ». Les mois suivants, malgré les instances pressantes du comité Pro Maria, il interdit tout achat de terrain, nonobstant la hausse des prix. Au mois d'août il se rend personnellement à Lourdes, pour confier à la Vierge la cause de Beauraing et le Congrès eucharistique de Buenos-Aires (10 au 14 octobre 1934). A son retour, il demande aux enfants de se contenter, pour l'anniversaire des apparitions, d'une messe à l'église paroissiale et non à l'Aubépine ; il les invite « à faire ce sacrifice pour la glorification plus grande de Notre-Dame ». Il résiste à toutes les pressions du public, de son clergé, du chanoine Tharcisius lui-même, qui l'accusent d'immobilisme, comparant sa conduite à celle de l'évêque de Liège qui a inauguré le 15 août 1934 la statue de

Notre-Dame de Banneux. En silence, il offre lui-même un sacrifice pareil à celui qu'il impose aux voyants, et à la même intention.

Les conclusions de la commission médicale tardent. Des indiscrétions filtrent. Selon une lettre du Dr Gailly, datée du 11 décembre 1934, parmi tous les cas de visions soumis à l'examen, seuls celui des enfants de Beauraing et celui de Mariette de Banneux méritent un examen théologique ultérieur. Le Nonce ayant demandé un rapport sur Banneux, l'évêque de Liège écrit à Namur que la commission théologique interdiocésaine lui paraît désormais un appareil inutile et pesant, alors que seuls leurs deux diocèses sont en cause.

Une requête en ce sens est présentée au cardinal Van Roey par les deux évêques le 5 janvier 1935. Elle est partiellement admise : les ordinaires enquêteront discrètement, mais ils soumettront les dossiers à la commission interdiocésaine, qui formulera l'avis final. Le rapport médical définitif et global n'est toujours pas remis officiellement. L'évêque de Liège s'impatiente et intervient à nouveau à la fin février. Le cardinal approuve alors formellement la création de deux commissions diocésaines, l'une à Namur et l'autre à Liège. Dans un tel contexte, après pareilles insistances, l'on ne comprend pas la déclaration faite par le cardinal Van Roey à Mgr Charue le 17 décembre 1956 : « Mgr Heylen a tardé à former une commission. C'est précisément pour cela que le Nonce, d'accord avec moi, a écrit à Rome et c'est ainsi qu'on nous a confié la charge de faire l'enquête. »

Or, le 9 janvier 1935 déjà, le Saint-Office a rédigé un décret : 1°/ il charge le Primat de Belgique d'instruire, en sa curie archiépiscopale, un procès régulier des apparitions survenues en Belgique, surtout celles de Beauraing et Banneux. Quant à la conclusion du procès, avant d'être publiée, elle devra être transmise par la nonciature au Saint-Office afin d'en recevoir l'approbation indispensable ; 2°/ tous les livres et les opuscules et nommément l'*Officiel de Beauraing* (devenu la *Voix de Beauraing* depuis le 1er janvier 1934, par décision spontanée de Mgr Heylen, soucieux de dissiper l'équivoque du premier titre) sont prohibés ; 3°/ sont interdits tous les pèlerinages aux lieux des apparitions. Ce décret est transmis par la nonciature (avec cette précision que son texte même tombe sous le secret du Saint-Office) le 25 mars 1935 au cardinal et le lendemain aux évêques intéressés. Inutile de dire la consternation de ceux-ci.

Immédiatement, les évêques de Liège et de Namur se concertent ; ils demandent audience à l'archevêque de Malines qui, le 5 avril, annonce que, partant en retraite, il les recevra seulement à son retour ; il soutient néanmoins fermement la légitimité de l'inter-

vention du Saint-Office « qui est très bien au courant de tout ce qui s'est fait jusqu'ici ». Dès le 6 avril, Mgr Kerkhofs est à Namur. Les deux évêques décident de tenter une démarche commune à Rome. Finalement, après une nouvelle rencontre, l'évêque de Liège part seul le 8 avril : il sera mieux apte à défendre la cause de Beauraing, principal objet de polémique. Dès le 10, il rencontre le cardinal Sbaretti et apprend avec stupéfaction que son propre rapport, expédié le 24 décembre par la nonciature, n'a pas été reçu. Il souligne le caractère préjudiciable du décret du 9 janvier, arrivant alors que Namur et Liège, en accord avec le Primat, ont constitué leurs commissions. Il sollicite l'assouplissement des mesures concernant publications et pèlerinages. Il est reçu ensuite en audience par le pape Pie XI, qui insiste sur « la prudence sans scepticisme. »

Repassant par Namur, le 13 avril, il rend compte de sa visite à Mgr Heylen et, le 14, lui soumet le texte du rapport à envoyer conjointement au Saint-Office pour demander une atténuation des mesures arrêtées. Le 16 avril, tous deux rencontrent le cardinal Van Roey. Un accord intervient : chaque évêque constituera chez lui une nouvelle commission d'enquête ; la requête au Saint-Office est approuvée. Celle-ci est expédiée à Rome le jour même (en six exemplaires, dont cinq à des consulteurs ou amis différents, pour éviter « une nouvelle perte »).

Constituée une première fois le 21 avril, la commission namuroise est définitivement installée le 16 mai 1935. Elle est présidée par le chanoine Blondiau ; le chanoine Ranwez, professeur au séminaire, est promoteur de la foi ; les PP. Lenain et Van de Walle, S.J., ainsi que Dom Cyrille Lambot, O.S.B., sont juges assesseurs, le chanoine Bouchat est greffier. Le P. Lenain, ayant déjà pris position en la matière, se désiste ; à sa place est nommé le 3 juin le chanoine Monin, professeur à l'Université de Louvain ; le chanoine Blondiau, malade, sera remplacé par l'archiprêtre Demanet le 23 janvier 1936, M. Monin prenant alors effectivement la présidence.

Du 17 mai 1935 au 21 juillet 1936, cette commission tient 73 séances et reçoit 94 dépositions. Elle s'occupe exclusivement des apparitions dont les enfants de Beauraing ont été gratifiés durant l'hiver 1932-1933. S'il faut louer son impartialité et son sérieux dans la recherche de la vérité, elle apparaît cependant obnubilée par les attaques de l'équipe carmélitaine, d'autant plus que les animateurs de celle-ci refusent pour la plupart de comparaître devant elle et se réservent d'être entendus par la commission archiépiscopale de Malines et de déposer entre ses mains des documents accablants. Laissant à sa commission une pleine indépendance pour ses investigations, Mgr Heylen suit les divers procès-verbaux dressés

par le greffier, ajoutant même à l'un d'entre eux une note rectificative, à propos d'une mise en cause personnelle. Il est surtout renseigné par le P. Van de Walle, S.J., son confesseur, qui note dans un cahier, journellement et après chaque séance, son jugement personnel sur le témoin entendu. La conclusion de cet immense labeur est décevante. Après une étude critique sérieuse des témoignages enregistrés, la commission, penchant pour le caractère surnaturel et divin des événements, affirme que rien n'empêche le développement du culte marial à Beauraing ; toutefois, dans l'ignorance des mystérieux documents brandis par les adversaires non entendus, elle estime inopportune, jusqu'à plus ample informé, toute approbation épiscopale.

Le rapport définitif, rédigé en l'absence de Mgr Heylen, qui s'est rendu au Congrès Eucharistique de Manille, est finalement transmis au cardinal le 13 septembre 1937, avec un volumineux dossier comportant copie des procès-verbaux de toutes les séances ; malheureusement n'y figurent pas les questions posées à chacun des témoins. La commission archiépiscopale termine, le 9 novembre 1938, l'examen de ce travail, sans avoir jamais pris aucun contact avec la commission namuroise. Entretemps, du 22 mars au 26 mai 1938, elle a entendu les seuls cinq membres de l'équipe carmélitaine qui n'ont pas daigné comparaître à Namur et dont les dépositions ne seront communiquées qu'en 1943 à Mgr Charue. Dans un tel contexte, on s'explique la conclusion finale arrêtée par la commission malinoise le 23 novembre en présence du cardinal : « le caractère surnaturel des apparitions de Beauraing n'est pas établi ». Formule ambiguë : ce caractère n'est pas formellement nié. Peu avant le conclave qui élira Pie XII en 1939, le cardinal transmet le dossier de l'affaire au Saint-Office. Rome ne répond pas.

Durant cette longue période de 1935 à 1939, Mgr Heylen dit et répète à de multiples interlocuteurs son intime conviction de la réalité surnaturelle des faits. Le secret du Saint-Office lui interdit non seulement de prendre une décision publique, mais même d'évoquer le motif de son abstention. Cependant, une consolation imprévue lui vient de Fribourg-en-Brisgau. La princesse Joséphine de Belgique (Bruxelles 1872 - Namur 1958), sœur du roi Albert et veuve du prince Charles de Hohenzollern, a pris l'habit de moniale bénédictine dans la congrégation de sainte Lioba. Disposant de ses biens avant sa profession religieuse le 2 juin 1936, elle fait don à l'évêché de Namur de son plus précieux souvenir, le voile de mariage, exécuté en 1894 par quatre cents dentellières belges, « émettant le vœu que ce voile serve à la glorification de Notre-Dame de Beauraing ».

Le 9 octobre 1939, l'évêque est dans sa quatre-vingt-quatrième

année, la seconde guerre mondiale est déclenchée ; il écrit personnellement au Saint-Père, réclamant le droit de se prononcer en sa qualité d'ordinaire du lieu ; mais, une fois encore, aucune réponse.

Reste à Mgr Heylen de gravir les derniers degrés de son calvaire. En janvier 1940, meurt subitement son commensal de trente-huit années, le chanoine Tharcisius ; et cet autre ami, son confesseur, le P. Van de Walle, déjà malade, et qui en mai, envoyé en France lors de l'invasion allemande, ne revient pas de l'exode.

L'invasion du 10 mai 1940 est fulgurante. Namur, place fortifiée, devait être dans la pensée de l'état-major belge et des Français, appelés au secours, un pivot de résistance : une grande partie de la population est évacuée, tandis que des bombardements provoquent des incendies dans une partie de la ville. En réalité, l'audacieux plan allemand la contourne par le sud (la Meuse est franchie à Houx dès la nuit du 12 au 13) et puis par le nord à hauteur de Gembloux. L'évêque est demeuré sur place, tandis que des réfugiés, pris entre les deux armées, se concentrent dans la ville avant l'entrée de l'ennemi. Cette fois, les Allemands ne commettent aucune atrocité. La bataille se transporte très loin, en Flandre, puis en France. Les longues années d'occupation seront d'autant plus pénibles que les soldats belges du diocèse restent prisonniers durant toute la guerre. Dans l'épreuve, les appels à la prière trouvent des oreilles plus attentives.

Reprenant son activité pastorale, Mgr Heylen revient à Beauraing, en juin 1940, pour les cérémonies de confirmation. Face aux nombreux pèlerins réunis devant l'Aubépine, il déclare : « Pour ma part, j'invoque chaque jour Notre-Dame de Beauraing », tandis qu'il recommande au doyen de Beauraing de bien veiller à distinguer le cas des enfants de celui de Tilman Côme.

Mgr de Trannoy, aumônier de la Cour de Belgique, et Mgr Millot, vicaire général de Versailles, sont profondément attachés à la cause de Beauraing. Ils communiquent à Namur les informations qu'ils recueillent. Ainsi Mgr Millot peut faire savoir en février 1941 que, dans l'entourage de l'archevêque de Paris, où l'équipe carmélitaine reste très active, l'on parle d'une condamnation imminente par le Saint-Office.

Le 24 mai 1941, Mgr Heylen a procédé à la consécration de l'autel dédié à la carmélite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en l'église de Hun (Annevoie) ; il accroche du pied un prie-dieu et tombe. Il est ramené à Namur, en proie à de vives douleurs ; on constate une fêlure du fémur. Elle exige l'hospitalisation. La forte constitution de l'infirme favorise la guérison. Mais, depuis l'invasion, son co-

adjuteur n'est plus en état de rendre service [5] ; sur le conseil du cardinal Van Roey, qui était venu le visiter, il nomme le 16 juin 1941 un nouveau vicaire général, le chanoine Richard Koerperich, professeur à l'Université de Louvain.

Le pape Pie XII, apprenant le 29 juin l'épreuve qui frappe l'évêque, lui adresse une lettre particulièrement touchante. Après des félicitations à l'occasion de ses soixante années de sacerdoce, il atteste « l'attachement et l'estime toujours éprouvée pour votre personne et pour les grandes choses accomplies » et invoque le Rédempteur pour « voir réaliser les vœux que forme votre cœur pastoral, si plein de zèle ». Il lui souhaite aussi « de retrouver une santé renouvelée pour être témoin des jours heureux et prospères qui attendent votre chère patrie ». En cette période d'une nouvelle guerre, Mgr Heylen n'a rien perdu de son patriotisme d'antan. Il veut que la fête nationale soit célébrée dans la prière. Avec son agrément, malgré la difficulté des communications, quatre mille pèlerins se réunissent à Beauraing, le 21 juillet, afin d'implorer Notre-Dame « pour la paix et le retour des prisonniers ». Le même jour, lui-même fait sa dernière apparition en public : sur une chaise roulante, il préside, en sa cathédrale, au Te Deum chanté par une Belgique meurtrie mais confiante.

Des complications surviennent. Une opération chirurgicale est tentée le 24 août. Un éphémère espoir de rétablissement renaît. Cependant le cardinal, redoutant une intervention de l'occupant en cas de vacance du siège, obtient de Rome, le 1er octobre, la nomination, pour cette éventualité, du chanoine Charue en qualité d'administrateur apostolique. Le 10 octobre, l'abbé Seron, doyen d'Auvelais, vient trouver l'évêque à la clinique ; il sollicite l'autorisation de dédier sa nouvelle école professionnelle à la Vierge qui est apparue dans le diocèse. Après un moment d'hésitation, Monseigneur acquiesce, ajoutant : « Je suis heureux d'avoir fait cela pour Notre-Dame de Beauraing, avant de mourir. » En pleine conscience, il entre dans la paix du Seigneur le 27 octobre.

Ses funérailles, sous la première neige, sont l'occasion pour la population entière de manifester son respectueux attachement au pontife défunt. Les autorités civiles, dérogeant à la législation, autorisent l'inhumation dans la crypte de la cathédrale. Devant l'autel du Saint-Sacrement, une statue de bronze le représente agenouillé, en adoration.

Pieux, robuste, rude pour lui-même, réfléchi, il était peu expansif. Profondément aimé et respecté par ses prêtres : il en était le père

5. Mgr Cawet mourra à Namur, le 17 octobre 1941, dix jours avant son évêque, sans avoir recouvré l'usage de ses facultés mentales.

exigeant, mais compréhensif. A l'évêché, il accueillait avec affabilité tous les visiteurs. Conscient de ses devoirs, il imposait son autorité, en peu de mots, mais d'une manière ferme qui ne demandait pas d'explication. A la différence des autres évêques, il ne sollicita jamais de prélature pour ses vicaires généraux ou autres collaborateurs, sur lesquels il comptait pleinement : le titre de Monseigneur lui était réservé. Sa grande charité a déjà été évoquée. Pour le caractériser pleinement, il faudrait ajouter une qualité — d'aucuns y ont vu un défaut — : sa fidélité aux hommes auxquels il avait accordé une fois pour toutes sa confiance.

B 5000 Namur
rempart de la Vierge, 8

Camille-Jean JOSET, S.J.
Facultés Universitaires
Notre-Dame de la Paix